



Doctrines, temps et histoire dans le champ de l'urbanisme

Laurent Coudroy de Lille, Olivier Ratouis

► To cite this version:

Laurent Coudroy de Lille, Olivier Ratouis. Doctrines, temps et histoire dans le champ de l'urbanisme. Lieux Communs - Les Cahiers du LAUA, 2012, Comment l'histoire nous traverse, 15, pp.149-165. halshs-00976445

HAL Id: halshs-00976445

<https://shs.hal.science/halshs-00976445>

Submitted on 10 Mar 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

DOCTRINES, TEMPS ET HISTOIRE DANS LE CHAMP DE L'URBANISME

Laurent Coudroy de Lille

IUP, Université Paris-Est Créteil

Olivier Ratouis

Université Montaigne Bordeaux 3, UMR ADES

"Traversé" par l'histoire, l'aménagement urbain ? L'observation des pratiques urbanistiques permet d'en douter. Plus encore, la démonstration qu'un enjeu "historique" existe en urbanisme paraît devoir être toujours renouvelée. Ainsi, dans l'élaboration des projets, les équipes tour à tour s'appuient sur le passé pour définir une position ou s'en détournent, prennent en compte l'antériorité des lieux ou au contraire s'en abstraient, se glissent dans la longue durée des propositions accumulées pour le territoire ou choisissent l'option de la rupture. Le passage par l'histoire n'est donc pas, dans toutes les situations d'aménagement, une étape intéressante ou jugée nécessaire par ses protagonistes. C'est au cas par cas que la chose est instruite.

Le texte qui suit souhaite interroger l'idée que le savoir historique (la connaissance du passé et ses méthodes de mise à jour), se transfère peu vers l'aménagement tel qu'il se pratique aujourd'hui en France. Si l'hypothèse est que l'"histoire nous traverse", il convient de se demander d'une part quel est ce "nous" qui est en cause : celui des aménageurs et urbanistes ou celui des universitaires et chercheurs intéressés par ces objets ? Celui d'une communauté mixte composée des uns et des autres, le milieu de l'aménagement et de l'urbanisme, ou bien encore celui d'une société globale, elle-même "traversée" par les processus d'aménagement ? Mais d'autre part, de quelle histoire s'agit-il, à un moment où une certaine histoire dite "urbaine" a pu donner le sentiment de s'autonomiser par rapport à la discipline historique, et ceci au sein d'un paysage global de sciences humaines qui tend également à autonomiser l'objet urbain ?



L'orientation du présent dossier de *Lieux Communs* permet d'établir certaines spécificités, d'une part de l'histoire urbaine comme discipline développant une relation singulière à son objet, la ville, et d'autre part du "recours" à l'histoire dans une recherche urbaine toujours inquiète de son rapport à l'action. Le statut attribué à l'espace a valeur d'élément distinctif, mais l'étude des mots peut par ailleurs offrir certains outillages communs. Dans les pratiques d'aménagement, l'histoire trouve des expressions variées, de la rénovation à la patrimonialisation. Des éléments de doctrine urbaine sont alors à repérer dans cette perspective.

L'HISTOIRE DANS L'APPRÉHENSION DE LA VILLE PAR LES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Pour comprendre la position construite par la discipline historique, il convient de la situer dans le champ plus large des sciences humaines et sociales. En effet, si le "recours" à ces démarches de connaissance en général est peu assumé dans les pratiques d'aménagement de l'espace, cela est d'autant plus vrai vis-à-vis de l'enquête historique, qui repose en général sur des dispositifs de démonstration longs, approfondis et non finalisés. Les aménageurs qui peuvent pratiquer un recours assez utilitariste aux sciences humaines dans leurs variantes spatiales et urbaines, peinent à se saisir des éléments mis à disposition par une discipline jusqu'à récemment peu encline à répondre à ce type de demande. La comparaison avec la sociologie ou la géographie est parlante : alors que des branches "urbaines" de ces disciplines ont été développées de longue date (Montigny, 1992 ; Berdoulay, Claval, 2001), l'histoire ainsi qualifiée se développe sans lien fondamental avec ce type de

¹ Voir plus particulièrement ici dans le fort intéressant travail de Donatella Calabi sur Marcel Poète, la mise en évidence du développement concomitant de l'urbanisme et de l'histoire des villes, les débats sur la transformation qui soit aussi conservation du Vieux Paris, ou encore les ambiguïtés d'un Lucien Febvre quant aux rattachements disciplinaires des producteurs de savoirs sur l'urbain (Calabi, 1997).

sollicitation et d'application¹. Les aménageurs tiennent-ils à maîtriser davantage le mode d'élaboration des connaissances que ce que proposent en général les historiens ? Le recours à des compétences ou enquêtes historiques/iennes au moment de l'aménagement d'un quartier comme

cela se fait du côté de la sociologie ou de la géographie, sont des démarches relativement exceptionnelles. Quand une enquête de cette nature est mise en place, elle mobilise en général un savoir déjà constitué sur le passé des lieux ou sur ses processus de transformation [qu'il s'agisse de l'urbanisation ou de l'industrialisation en particulier], que les dossiers préparatoires aux

réalisations mettront à disposition d'un public plus large. Notons que si la sociologie, l'économie ou la géographie, bien que parcourues par des débats internes sur leurs usages d'application, sont habituées à ce type de sollicitations plus ou moins utilitaristes, l'histoire paraît l'être moins. Contrairement à la géographie, la discipline historique n'a pas revendiqué d'"histoire appliquée" ou "active" (George, *alii*, 1964), même si elle possède ses sociétés savantes, "sociétés historiques", dont le rôle ici mériterait d'être mis en perspective.

LES PRATIQUES HISTORIENNES EN MARGE DE LA DISCIPLINE

Pourtant, l'histoire n'a pas été absente de la réflexion sur les villes, bien au contraire. Elle l'a même été de manière importante, et pour commencer ici, aux marges de la discipline. S'en sont emparés des auteurs qui, de manière diverse, ont emprunté les méthodes de l'histoire académique laquelle, d'ailleurs, durant ces décennies les a en partie renouvelées. Par cette affirmation, ce sont moins les historiens "amateurs" qui sont visés, que des savants issus d'autres domaines disciplinaires et qui ont intégré cette dimension à leur pratique. D'une part, ils y ont vu une dimension nécessaire à l'explication de leur objet d'étude, et d'autre part ils ont estimé que les études historiques existantes ne leur permettaient pas de trouver les éléments explicatifs recherchés.

Certaines de ces pratiques de l'histoire, nombreuses, qui ont accompagné la compréhension des phénomènes urbains, peuvent être mentionnées. Elles se sont donné comme perspective de conférer à l'espace un rôle explicatif des systèmes sociaux et culturels. Ce faisant, elles ont emprunté des méthodes souvent contestées par les historiens académiques². De manière forte, le CERFI (Centre d'Étude, de Recherche et de Formation Institutionnelles), un groupe créé sous l'autorité de Félix Guattari en 1966, s'est appuyé sur le concept développé par Michel Foucault d'analyse généalogique pour

aborder une réflexion large sur les équipements du pouvoir (Mozère, 2004). Les auteurs, sociologues ou économistes, s'il est possible rétrospectivement de les assigner à une discipline, recourent à l'histoire afin de saisir les ruptures qui mènent à la constitution des objets étudiés. Le lien est essentiel entre la démarche historique et le souhait d'une possible implication dans la production de la ville, explique ainsi dans une étude portant sur l'école

² Nous désignerons ici par l'expression d'*historiens académiques* les auteurs qui sont enseignants-chercheurs ou chercheurs en histoire dans leurs institutions. La critique à l'égard de certains de ces travaux a ainsi porté sur la faiblesse du matériau archivistique et son emploi, ou encore sur la propension à généraliser les études de cas.

primaire une sociologue qui va longtemps animer l'une des principales revues

3 “Étudier l'histoire de l'école c'est [...] faire la généalogie de cette formation. [...] L'expérimentation sur le terrain, dans les villes nouvelles notamment où les équipements sont à créer et les possibilités d'innover plus importantes, est le complément indispensable de cette recherche [historique]. Elle en est même le moteur : ce sont les questions de l'expérimentation qui ont entraîné le développement de la recherche historique : savoir à quels rouages on a affaire, lire ce qu'ont écrit ceux qui ont monté la machine, pour faciliter son démontage et un nouveau type de construction”. (Querrien, 1975, p.11-12)

l'échelle urbaine.

On peut inscrire dans ce même mouvement de nombreux travaux, issus d'autres perspectives théoriques, ou croisés avec la pensée foucauldienne. Lorsqu'il étudie la ville industrielle, l'architecte et sociologue Jean-Pierre Frey exprime le souhait de “saisir une nouvelle histoire de la ville et des rapports sociaux” en élaborant là aussi une “*généalogie* [nous soulignons] des types de logements patronaux” (Frey, 1986, p.8 et 1987). Historiciser l'approche permet de mettre à distance un marxisme qui dans le même mouvement “dé-spatialise” et aplatit le temps, mais aussi de se situer en filiation de la pensée critique et fondatrice d'un Henri Lefebvre, contre celle plus mécaniste portée par exemple par un Manuel Castells. Pour sa part, c'est après une expérience en bureau d'études qu'afin d'étudier l'aménagement du territoire, Jean-Pierre Gaudin exprime le souhait “de réintroduire la longue durée, c'est-

4 Lefebvre est présenté comme celui à qui l’“on doit d'avoir défini un champ de relations entre les formes collectives d'occupation des territoires et les représentations que s'en donnent les sociétés” (p.16).

françaises sur la ville, les *Annales de la recherche urbaine* (Querrien, 1975) ³. Lion Murard et Patrick Zylberman s'attachent au logement ouvrier en opérant une “généalogie de la machine à habiter” (Murard Zylberman 1976). Michel Foucault lui-même participe à ce mouvement en spatialisant de façon très forte la réflexion sur la santé et en ouvrant la réflexion sur les équipements à

à-dire une approche historique rêvée comme remède possible à la myopie de l'exercice quotidien” (Gaudin, 1979, p.13) ⁴.

Les architectes, Bruno Vayssière, Daniel Le Couédic, plusieurs autres, se montrent sensibles à une appréhension de l'urbain par l'histoire, laquelle nourrit les nouveaux instituts d'aménagement et d'urbanisme créés dans les décennies 1970 et 80. Peu avant, si la sociologie entre par la grande porte dans les nouvelles Écoles d'architecture issues de l'après-68, l'histoire est présente dans la formation. La typo-morphologie en constitue une dimension, qui porte l'espoir progressivement déçu (Merlin, 1988) mais rémanent, d'articuler projet et histoire. Le rapport “historiciste” du projet urbain à l'histoire tel qu'il plonge ses racines dans une de ses premières formulations emblématiques, l'expérience de Bologne des années 1950 et 60, montre l'efficacité d'un modèle.

QUELLE HISTOIRE URBAINE AUJOURD'HUI ?

Pour sa part, l'histoire dite “urbaine”, dont le développement s'est formalisé en France dans les années 1990 avec de nouveaux organes disciplinaires et scientifiques (revue, centres de recherches...) ⁵ qui manifestent son réel dynamisme, demeure cependant assez distante des projets et réalisations de l'aménagement, préférant mettre en avant ses spécificités au sein de la discipline historique plus que ses origines interdisciplinaires. Ces historiens

“cherchant de la manière la plus efficiente à partager un champ qu'ils ont longtemps laissé aux autres sciences humaines et sociales” (Fourcaut, Vadelorge, 2011, p.137-138), mettent davantage l'accent sur les politiques urbaines que sur la transformation des espaces, sur les changements rapides que sur leur permanence, comme en témoignent bien les tables de la revue *Histoire urbaine*. Ils seraient portés à s'occuper de questions sociales plus que d'enjeux spatiaux, bref à voir dans l'histoire urbaine une forme particulière de l'histoire sociale. Si la “question du contemporain” ou de l'histoire immédiate prend une importance légitime et pourrait donner lieu à des recherches fortement liées à l'action, c'est en général au sein de ce cadre chronologique que sont “redéfinies les temporalités”. C'est plutôt à l'initiative des autres disciplines, comme la géographie (Vallat, 2008) ou l'architecture, que l'on trouvera des plaidoyers pour des interprétations de longue durée.

Or, si l'histoire paraît moins sollicitée par les acteurs publics que la géographie et la sociologie, elle l'est en fait de manière sensible, au moins pour sa partie la plus contemporaine. Jean-Luc Pinol dans le premier *Bulletin* de la SFHU soulignait ainsi la montée de la demande publique. La société attend des nouveaux historiens-experts qu'ils tiennent un rôle d'éclaireurs, même si celui-ci n'est pas tout à fait nouveau (Dumoulin, 2002). Dans le champ de l'urbain, on l'a vu en particulier au moment du cinquantenaire de la reconstruction des villes françaises lorsque les historiens ont été convoqués pour aider à l'appréhension de cet objet alors jugé encombrant (Ratouis, 2009), questionnés sur les grands ensembles pour accompagner les réflexions sur leur démolition, ou encore mobilisés pour faire l'histoire des villes nouvelles, largement suscitée et financée par des commandes publiques.

On comprend le souhait de l'historien de se tenir à distance, distance jugée nécessaire à l'établissement d'un discours scientifique, mais au-delà,

5 La Société Française d'Histoire Urbaine (SFHU) s'est constituée en 1998. “Elle a pour vocation de rassembler tous ceux qui abordent le fait urbain dans son historicité. Elle se définit par conséquent moins par un ancrage disciplinaire que par des pratiques scientifiques communes.” [en ligne] disponible sur <<http://sfhu.hypotheses.org/la-SFHU>> (consulté le 14 avril 2012).

l'historien serait-il lui-même hors de la société, échappant à ses systèmes de représentations ? L'historien, dans le choix de ses objets, n'est-il donc pas en négociation ? De plus en plus, l'histoire mobilisée par les acteurs de la ville, architectes ou politiques en situation d'intervention, est celle de la ville moderne, et même de la ville contemporaine. Cette histoire est ainsi souvent une "histoire du temps présent", une "histoire immédiate" selon les différentes expressions utilisées. Légitimée par la demande sociale, elle doit réviser ses méthodes car l'on ne peut aborder de même manière un passé dont les dynamiques courtes sont achevées et celui dont les acteurs, encore vivants,

6 Voir l'ouvrage collectif *Écrire l'histoire du temps présent. En hommage à François Bédarida* (IHTP, 1993). Paul Ricœur y souligne les difficultés particulières qui sont pour l'histoire du temps présent d'être "plus dépendante de la prévision et de l'anticipation [...] dans la mesure où elle est moins confrontée à des événements-clôtures qu'à des événements-charnières" et d'avoir comme plus grand handicap "de devoir dessiner des courbes dont elle ne connaît que la moitié ou le commencement" (p.39).

7 En référence à l'article de Bernard Lepetit (1996).

8 On pense en particulier ici à des universitaires en poste dans des filières formant à l'aménagement au sens large dans les universités ou dans les écoles d'architecture.

9 "Manifestement, l'histoire urbaine reste plus descriptive que véritablement explicative" dans la mesure où se poursuit une césure "problématique entre disciplines qui rend difficile la synthèse urbaine" (Lepetit, 1980, p.54).

voisinent avec l'historien⁶.

LA VILLE : CADRE OU OBJET ?⁷

On comprend que le besoin de faire le point sur l'histoire urbaine ait ainsi été exprimé à de nombreuses reprises, en premier lieu par des historiens (par exemple : Lepetit, 1980 ; Backouche, 2003 ; Fourcatt, Vadelorge, 2011) mais aussi par des auteurs recourant aux pratiques de l'histoire avec des pratiques visant à transformer la ville⁸. Sous la catégorie d'histoire urbaine peut légitimement se développer une étude de la forme urbaine.

Selon Jean Castex (Castex, *alii*, 1998) suivant ici Louis Bergeron et Marcel Roncayolo (1974), l'histoire urbaine ne peut postuler l'autonomie de l'urbain mais doit prendre en considération les représentations, l'image que la ville se donne d'elle-même. Dans l'appréhension du phénomène urbain, le lien entre disciplines ne va pas de soi quand bien même son besoin se manifeste ici dans toute son ampleur. C'est le point de vue que développe Bernard Lepetit à l'orée de son développement, lorsque selon lui, la ville cesse d'être le cadre neutre

de l'étude pour en devenir l'objet⁹.

Or, l'histoire urbaine se révèle multiple. Si l'on postule l'unité, on la pensera en termes de branches et de ramifications, autrement on évoquera des approches diverses. Sous la catégorie générale d'histoire urbaine, Viviane Claude en voit se dessiner trois : l'histoire des idées, l'histoire des sciences sociales et l'histoire des politiques publiques (Claude, 2006).

Celles-ci se distinguent par leur objet, leur périodisation ou encore leur rapport avec d'autres champs de l'histoire, et il est illusoire d'imaginer pouvoir les réunir en une seule¹⁰.

10 Voir en particulier l'introduction à l'ouvrage.

Faut-il considérer alors que la dynamique de promotion et d'évaluation d'un processus d'autonomisation (notamment à l'égard de l'histoire sociale) qui passait par une primauté donnée à la réflexion historiographique (Bardet, *alii*, 1977) et s'appuyait sur des travaux comme celui de Perrot sur Caen (Perrot, 1975) aurait éclaté¹¹ ? L'un des éléments de la trame de cette mutation est identifié. L'autonomie de l'histoire urbaine à l'égard de l'histoire sociale a pour effet, en même temps qu'elle en procède, d'interroger la hiérarchie établie entre ville et société. Selon Marcel Roncayolo et différents auteurs ici, forme urbaine et société ne se recouvrent jamais exactement. La ville cessant d'être comprise comme une entité subordonnée au social, à l'espace urbain et aux rapports sociaux peut être pensée dans une relation d'interaction. Si le social modèle l'urbain, l'urbain modèle le social¹². Dans cette perspective, la ville de l'histoire urbaine entendue comme histoire sociale n'est "traversée" que de façon occasionnelle, par à-coups, par l'aménagement et l'urbanisme et plus généralement par une réflexion sur le statut de l'espace.

11 À l'égard des premières monographies urbaines françaises des années soixante, Lepetit estime que "l'histoire urbaine apparaît comme un moyen, non comme une fin. Trouvant sa justification à l'extérieur d'elle-même, elle n'a pas véritablement acquis son autonomie. Elle s'inscrit dans une histoire sociale qui l'englobe (...). Pourquoi la ville alors ? Essentiellement parce qu'elle constitue un *cadre commode*, un observatoire privilégié" (Lepetit, 1996, p.21).

12 Ici, *La mémoire collective* de Maurice Halbwachs apporte de précieux arguments.

MOTS, REPRÉSENTATIONS ET TEMPS LONG

La question peut être abordée à partir de l'examen des opérations d'urbanisme et des objets produits. Ainsi, parmi les projets récemment développés en France, ceux que l'on désigne depuis 2007 comme ceux du *Grand Paris* montrent bien comment le caractère discrétionnaire de ce "recours" à l'histoire fonctionne. L'appellation même de *Grand Paris* fait rejouer un ancien référentiel issu de la seconde moitié du XIX^e siècle, relancé dans l'entre-deux-guerres, ainsi que des nombreuses tentatives destinées à dépasser le cloisonnement municipal pour la planification urbaine (Baudouin, 1990). Si cette étape de l'histoire de la région parisienne est aujourd'hui négligée, le recours au vocable, d'abord lancé comme un slogan dans le débat public, semble bien être parvenu à actualiser cette expression un peu désuète, même si celle-ci a été

souvent reprise dans la presse au fil des années 1950 ou 1960. Une enquête plus approfondie serait nécessaire sur ces relais afin de saisir ce qui demeure d'une conjoncture plus longue dans ce nouvel appel à la refondation de l'espace-capitale. Rupture ou continuité ? Le recyclage de l'expression montre qu'elle peut indiquer la voie pour une gestion unifiée de l'agglomération capitale, ou bien les avantages d'une gestion plus éclatée, héritage qui singularise cette agglomération parmi ses homologues européennes. C'est en somme l'expérience collective que représente cet espace dans la durée dont il conviendrait de se soucier si l'on devait prendre en compte l'histoire dans un processus d'aménagement urbain de cette nature. Cela suppose un détour par le système et l'histoire des représentations associées à cet espace, ce pour quoi une enquête sur les mots eux-mêmes est un élément de méthode pertinent.

Par les mots, les représentations associées aux "objets" urbains s'inscrivent dans une histoire longue, elle-même inscrite dans celle des langues et aires linguistiques et culturelles. C'est aussi l'histoire longue des villes et des espaces concernés qui est en jeu. Les mots sont apparus comme un indice possible du "plus court chemin pour conduire à la représentation", comme le souligne également Marcel Roncayolo [Chesneau, Roncayolo, 2011, p.411].

L'étude des variations d'usages et des significations d'un même mot montre comment les processus de resémantisation peuvent être multiples et riches d'enseignement [Topalov, *alii*, 2010]. Si l'emploi de *Grand Paris* fait revivre une expression oubliée mais compréhensible de tous, et potentiellement porteuse de nouvelles significations, elle relève autant d'une opération de communication politique que d'un ensemble de propositions techniques. Si elle renoue avec des représentations plus ou moins assises, elle les renouvelle à la lumière d'une nouvelle démarche d'aménagement. Les enquêtes menées sur le lexique de la ville font apparaître, sur un mode plus générique que le cas particulier du *Grand Paris*, comment les mots eux-mêmes sont porteurs dans le long terme de dynamiques de projets. L'enquête sur le lexique permet de comprendre comment, à leur insu souvent, les urbanistes inscrivent leur action dans un temps long qui leur échappe, et dans des cercles d'intérêt qui les débordent. Autant de pistes de travail susceptibles d'intéresser les spécialistes de la ville et de son aménagement.

Mots-problèmes autant que catégories descriptives, ils indiquent à leur façon les potentialités dont est porteur l'espace urbain. Leurs évolutions mises en

parallèle avec celles de la ville révèlent ces moments de choix. Ainsi l'affirmation du terme *agglomération* dans le vocabulaire urbain français des années 1960-70 a-t-elle été préparée depuis le XIX^e siècle par certains usages portés par les statisticiens et différents savants désireux de saisir et rendre compte de la mutation de la ville qui leur était contemporaine [Ratouis, 2005]. De manière plus générale, l'histoire urbaine gagne à placer dans ses programmes des enquêtes faisant apparaître ces différents ordres de durée.

LA RÉNOVATION URBAINE OU L'OUBLI DES LIEUX

Dans ses pratiques les plus ordinaires, l'aménagement d'un espace ou d'un quartier s'appuie régulièrement sur la mise en doute de ses équilibres acquis. L'urbanisme se positionne ainsi du côté du changement, voire de la rupture : c'est pour accélérer les mutations, encadrer les transformations, ou plus encore "maîtriser" les évolutions qu'il intervient. Les questions de la spéculation, de l'anticipation deviennent essentielles, et l'idée d'un urbanisme "stratégique" indique bien la dissymétrie qui oriente le jeu des pratiques aménageuses en France à travers le couple changement/permanence. On peut voir dans cette posture une des raisons évidentes du difficile recours au savoir historique : l'intervention urbaine repose *a priori* sur un travail d'oubli de la ville antérieure. Il faut cependant détailler davantage les implications de cette position, tant l'oubli est aussi une position construite, à travers la façon dont sont mis en doute les équilibres acquis d'un territoire.

Le cas de la rénovation urbaine dans la culture longue de l'urbanisme français est de ce point de vue éclairant. Si l'épisode des années 1960 et 1970 est bien connu [Coing, 1966 ; Backouche, 2008], les activités développées par les programmes de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) depuis 2000, et la récurrence de cet horizon d'intervention publique permettent d'envisager cette dimension des politiques urbaines comme relevant d'une structure plus durable. Si à travers l'évolution récente, la substitution du terme de *rénovation* à celui de *renouvellement* au moment où les programmes entrèrent en phase "opérationnelle" marque bien la récurrence des représentations, le grand antécédent historique que fut, au sens générique, l'"haussmannisation" des villes dans la seconde moitié du XIX^e siècle engage à une lecture encore plus longue des phénomènes.

La figure de la table rase de la période fonctionnaliste, que l'on évoque pour en dénoncer le caractère dogmatique et "doctrinaire", apparaît simplificatrice.

L'action rénovatrice va en effet au-delà de la substitution d'une pièce urbaine à une autre, dans la mesure où le "rénovateur" collecte dans les éléments d'un tissu un ensemble de données légitimes, à projeter dans l'avenir de la pièce urbaine rénovée. Telle rue, tel tracé, mais aussi telle caractéristique sociale ou fonctionnelle d'un quartier peuvent ainsi être reconduits. De façon plus concrète encore, tels habitants qu'il faudra reloger, tel commerce qu'il faudra relocaliser, tel bâtiment qu'il faudra conserver : le travail de l'urbaniste peut se décomposer en autant d'items que la "complexité urbaine" l'y autorise, et les programmes de ces opérations se sophistiquent à l'envi. Le sujet n'est pas seulement le paysage, mais l'ensemble des fonctions et usages de l'espace dont l'urbaniste se préoccupe.

La ville préexistante n'est alors pas niée par les gestes de la table rase, mais plutôt "oubliée", dans ce qui pouvait constituer ses équilibres propres. Le protocole en est davantage le diagnostic que le projet, et ainsi entendue, la "rénovation" s'appuie tout d'abord sur une rhétorique de l'épuisement des lieux. "Vétusté", "insalubrité" ou "dangerosité" jalonnent ces discours de la crise. Si les techniques statistiques peuvent être assez sophistiquées, les dispositifs d'enquête longs et ambigus, ils débouchent sur des automa-

13 Dans son doctorat, Renaud Epstein inscrit ainsi les politiques de rénovation urbaine dans un horizon moyen des politiques urbaines (Epstein, 2008).

14 Voir par exemple les opérations développées à Villeurbanne autour de la démolition de la Cité Olivier de Serres (*Olivier-de-Serres, radiographie d'une cité ghetto : journal d'exposition*, 2010, le Rize, Ville de Villeurbanne) ou encore à Lyon les préalables historiques au développement de l'opération Confluence.

15 Voir les publications de L'Institut National d'Archéologie Préventive, et le travail effectué par la revue *Archéopages*.

tismes lorsque le processus entre en phase "opérationnelle"¹³.

Dans ces moments de deuil, *témoignages* et *traces* sont alors autant produits que collectés¹⁴. Ils donnent lieu à des expositions, parfois à des "balades urbaines", voire à un chapitre spécifique dans les dossiers des projets. Certaines procédures procurent même à cette quête de nouveaux artefacts un cadre légal, à la façon dont l'archéologie préventive révèle vestiges et informations présentes dans le sous-sol¹⁵. Ces pratiques font désormais partie d'un protocole rénovateur, et constituent une forme d'accompagnement de la société locale dans le changement urbain.

Œuvrant dans la réflexivité, ces opérations peuvent alors être rangées du côté de la "mémoire". Mais cette entreprise menée sans recul est-elle proprement un "travail" de mémoire, au sens proposé par Paul Ricœur [2002] ? Le "travail" de mémoire auquel s'est référé le philosophe est le fruit d'une mise à distance, et surtout d'une élaboration éthique collective allant très au-delà des collectes

un peu rapides et finalisées, engagées dans la circonstance, que ce soit pour des opérations de rénovation urbaine ou d'autres types d'aménagement. En bref, depuis l'époque des pratiques de "table-rase", où le sociologue Henri Coing étudiait la démolition de la cité Jeanne d'Arc du XIII^e arrondissement de Paris, certaines méthodes ont changé, mais le déséquilibre continue à faire pencher l'urbaniste du côté de l'oubli plus que de la mémoire¹⁶.

16 Les travaux de Vincent Veschambre (2008) montrent l'ambiguïté des opérations de rénovation à travers la notion de trace, et assimilent construction patrimoniale et historique.

MISE EN RÉCIT ET DOCTRINE DE L'URBANISME

De façon générale, les pratiques "périmétrales" de l'urbanisme à la française, s'accommodent bien du rapport un peu instrumental qui s'établit entre l'action sur la ville et le passé des territoires. La réduction spatiale que constitue le périmètre dans lequel l'opération est menée, fabrique à la fois l'échelle urbanistique de l'intervention et celle du dispositif de connaissance mobilisé. Elle détermine un champ de pertinence à entrées multiples, qui en même temps qu'elle découpe le territoire de la ville, séquence le récit qui s'élabore. Les rénovations menées par l'Agence Nationale de la Rénovation Urbaine ont réactivé le passé commun des "grands ensembles". Revisités à l'occasion d'opérations minutieusement zonées puisque le choix de ces périmètres fut un enjeu important de la politique de la ville, les grands ensembles réapparaissent un demi-siècle plus tard comme des cités sans amarres de l'époque de leur création, et se trouvent à nouveau insularisées dans le contexte urbain. À travers ce cas, on voit comment les modalités et récurrences des méthodes de territorialisation de l'action publique articulent les temps d'une mise en récit "historique".

Si la standardisation de telles opérations semble en être une caractéristique forte, cela suffit-il à faire de ce rapport au passé un élément de doctrine ? Cette question mérite d'être posée, en ce qui concerne un aménagement de l'espace qui affiche depuis longtemps son pragmatisme méthodologique. L'hypothèse peut être formulée qu'à force d'inscrire ce pragmatisme dans son programme, c'est désormais la pratique elle-même qui tient lieu de doctrine à l'urbanisme français. On notera que l'essentiel de cette historiographie se déploie au niveau local, comme si sa production relevait elle aussi du processus d'appropriation locale de politiques amorcées au niveau de l'État, comme une décentralisation perceptible désormais à travers l'élaboration de cette histoire légitime, de Clichy-Montfermeil au Mirail.

Ce rapport à l'histoire est donc important si l'on souhaite aujourd'hui enquêter sur les doctrines de l'urbanisme en France. Si dans le système proposé par Françoise Choay dans *Utopies et réalités* (Choay, 1965), l'histoire comme telle trouvait peu de place, un certain univers historique baigne le corpus des urbanistes qu'elle choisissait alors d'analyser. La mise en série proposée, des socialistes utopiques du premier XIX^e siècle aux théoriciens du fonctionnalisme des années 1950, mettait en évidence la construction de l'urbanisme occidental par la doctrine. L'ouvrage est encore d'une certaine utilité dans l'enseignement de l'urbanisme, mais sa très grande postérité est à étudier au moment où revient d'actualité la démarche d'identifier ce qui pourrait aujourd'hui "faire doctrine" dans le champ de l'urbanisme. Il eut ainsi un rôle paradoxal : alors qu'il donnait à connaître les structures de l'urbanisme comme système doctrinal, il en énonçait dans le même temps une critique radicale.

Utopies et réalités fut aussi lu et compris comme une histoire des idées de l'urbanisme, dans la mesure où il porta à la connaissance large des textes oubliés, organisés de façon chronologique, et référés à leurs auteurs. Si la mise en évidence de la brutalité des doctrines de l'urbanisme d'alors en fut un objectif certain, la construction mise en place donnait suffisamment d'éléments diachroniques pour ouvrir la porte à un grand récit sur l'urbanisme dans la société contemporaine. Le "progrès" fonctionnaliste s'opposait alors de façon tranchée à un certain continuisme "culturaliste", comme deux voies possibles au changement urbain. Il est important maintenant d'indiquer comment, en marquant d'autres voies, la question patrimoniale constitue l'autre volet d'une mise en doctrine *via* la temporalité des pratiques urbanistiques françaises. Et l'on pourrait ici opposer deux rôles auxquels est assigné le savoir historique dans le domaine de l'aménagement : un devoir de mémoire cultivé à travers la patrimonialisation de l'urbain et un devoir d'oubli pratiqué lors des opérations de rénovation.

PATRIMOINE URBAIN ET FIGURES DU PASSÉ

Le rapport au temps apparaît ainsi être un marqueur judicieux d'une certaine épaisseur doctrinale de l'urbanisme. En ce sens, le "projet urbain" ou le "développement durable" constituent des témoignages de la variété des régimes de temporalité sur lesquels l'intervention urbaine est susceptible de se concevoir. Dans un cas, le registre singulariste et "historiciste" du projet urbain tel qu'il plonge ses racines dans ses premières formulations

emblématiques comme l'expérience de Bologne, dans l'autre cas un mode plus totalisant et "téléologique" et ses perspectives planétaires : chaque horizon peut contribuer à la construction narrative des expériences locales. Le succès, très rapide, de formules aussi abstraites et floues que le développement durable ou le projet urbain, peut être pris comme un indice de l'aspiration à ce type de narrativité dans le déploiement de l'action urbaine. L'aménageur construit aujourd'hui sa position à travers des représentations du temps complexes, ne pouvant être ramenées à une fascination du progrès ou à un présentisme un peu rigide mais dominant, si l'on suit les analyses de François Hartog. L'aménagement de l'espace prend place au centre du questionnement sur les régimes d'historicité, compris comme des mises en tension variables entre expérience et attente, pour reprendre les catégories fondatrices élaborées par l'historien allemand Reinhart Koselleck (Hartog, Lenclud, 1993 ; Lepetit, 1995 ; Hartog, 2003).

Dans l'écartèlement contemporain entre passé et futur, c'est la question du patrimoine qui occupe aujourd'hui le terrain du passé, un peu par défaut. Les historiens ont en effet abondamment souligné la différence existant entre leur pratique savante et les enjeux mémoriels et patrimoniaux qui animent nos sociétés. Dans le champ de l'urbain, l'histoire de l'art et de l'architecture, plus que l'histoire académique, ont alimenté et alimentent encore les argumentaires patrimonialistes.

Le mouvement de patrimonialisation de l'urbain est un processus long, dont les racines ont été explorées jusqu'au XIX^e siècle (Choay, 1988), et qui se déploie pleinement à partir des années 1950, au point de faire aujourd'hui de la loi Malraux de 1962 sur les secteurs sauvegardés, l'une des lois les plus durables du droit français de l'urbanisme. Or, dans ce domaine aujourd'hui très structuré en France (il existe outre les secteurs sauvegardés, les zones et sites protégés, des périmètres de surveillance attenants aux monuments historiques), le recours à la connaissance historique, souvent très précise voire pointilleuse dans le détail, s'opère sans que les grandes orientations soient nécessairement ordonnées et légitimées scientifiquement. S'agit-il d'une histoire instrumentalisée en fonction des intérêts locaux d'un territoire dont on déclare la valeur patrimoniale ?

On sait que la réhabilitation des quartiers anciens n'est pas seulement immobilière mais également symbolique (Althabe, Selim, Lège, 1984). Les projets reposent sur des représentations collectives au moins autant que sur

l'observation fine des changements des territoires étudiés. C'est ainsi que les cahiers de prescriptions architecturales, paysagères et d'espace public (touchant aux façades, vitrines et "mobiliers urbains") produisent des effets de pastiche, et plus largement fonctionnent comme des systèmes d'injonctions à l'égard des sociétés urbaines. Conçus selon des procédures dérogatoires aux règles ordinaires de l'aménagement, les territoires du patrimoine peuvent devenir ceux du spectacle historique, de la fétichisation des formes urbaines et de la muséification. Le passé est davantage cultivé sous forme de figures

17 On pourrait parler ici de réduction iconique pour désigner les objets porteurs du passé et la manière dont ils sont découpés et mis en scène.

que comme une culture capable d'irriguer les interventions dans ces quartiers¹⁷.

Aussi peut-on interroger le lien entre patrimoine et histoire. Au-delà des objectifs de réhabilitation, l'historicisme se mêle avec la fabrique de la mémoire collective, la valorisation immobilière, la gentrification, l'attachement à l'architecture traditionnelle, le tourisme et les loisirs, autant d'éléments contribuant à définir et à accroître la valeur des quartiers patrimonialisés. Le glissement de la notion de "patrimoine" vers d'autres dimensions - comme la nature, l'environnement ou le paysage (Walter, 2004) - et l'inclusion des dimensions sociales de contextualisation des objets patrimonialisés (Rautenberg, 2003), montrent les limites de la préséance accordée à l'histoire dans cette démarche de qualification des lieux. La critique de la catégorie "historique" (accollée aux unités morphologiques "centres", "rues" ou "quartiers") peut être menée dans les mêmes termes que ceux que Françoise Choay avait avancés à propos des seuls "monuments historiques". Les discours récurrents des aménageurs alertant sur l'emprise des postures publiques et sociales conservatoires font face au malaise des historiens qui se manifeste par la critique parfois radicale de ce qui repose sur une conception fixiste et réifiée du passé. Sans doute faut-il mieux différencier l'histoire comme science humaine, ensemble de savoirs produits par une communauté savante s'inscrivant dans un champ et ayant son habitus, et l'histoire au sens plus banal des formes qu'occupe le passé dans le présent, ainsi que ses legs matériels et symboliques.

BIBLIOGRAPHIE

ALTHABE, G., SELIM, M., LEGE, B., (1984)

Urbanisme et réhabilitation symbolique. Ivry, Bologne, Amiens, Paris, Anthropos.

BACKOUCHE, I., (2003)

"L'histoire urbaine en France. Nouvel objet, nouvelles approches", *Urban History Review*, XXXI, 1, p. 7-14.

BACKOUCHE, I., (2008)

"Expertiser la rénovation urbaine. Le cas de la France des années 1960", *Genèses*, n°70, p. 45-65.

BARDET, J.-P., BOUVIER, J., PERROT, J.-C., ROCHE, D., RONCAYOLO, M., (1977)

"Pour une nouvelle histoire urbaine", *Annales ESC*, p. 1237-1254.

BAUDOUIN, R., (1990)

À l'assaut de la région parisienne. Les conditions de naissance d'une politique d'aménagement régional, 1919-1945, École d'architecture Paris-Villemin, Université Paris 8.

BERDOULAY, V., CLAVAL, P., (2001)

Aux débuts de l'urbanisme français. Regards croisés de scientifiques et de professionnels, Paris, L'Harmattan.

BERGERON L., RONCAYOLO, M., (1974)

"De la ville préindustrielle à la ville industrielle. Essai sur l'historiographie française", *Quaderni Storici*, Ancona, p. 827-876.

CALABI, D., (1997)

Marcel Poète et le Paris des années vingt : aux origines de l'histoire des villes, Paris, Montréal, L'Harmattan.

CASTEX, J., COHEN, J.-L., DEPAULE, J.-CH., (1995)

Histoire urbaine, anthropologie de l'espace, Pir-Villes, Paris, CNRS Editions.

CHESNEAU, I., RONCAYOLO, M., (2011)

L'abécédair de Marcel Roncayolo. Entretiens, Paris, Infolio.

CHOAY, F., (1965)

L'urbanisme, utopies et réalités. Une anthologie, Le Seuil.
(1988), *L'allégorie du patrimoine*, Seuil, La couleur des idées.

CLAUDE, V., (2006)

Faire la ville. Les métiers de l'urbanisme au XX^e siècle, Marseille, Parenthèses.

COING, H., (1966)

Rénovation urbaine et changement social, l'îlot n°4 (Paris, 13^e), Paris, Editions Ouvrières.

DUMOULIN, O., (2002)

Le rôle social de l'historien. De la chaire au prétoire, Albin Michel, Paris.

EPSTEIN, R., (2008)

Gouverner à distance. La rénovation urbaine, démolition-reconstruction de l'appareil d'État, Thèse de doctorat en sociologie de l'École Normale Supérieure de Cachan-UMR 8166.

FOUCAULT, M. (dir.), (1976)

Généalogie des équipements de normalisation. Les équipements sanitaires, Fontenay-sous-Bois, CERFI.

FOURCAUT, A., VADELORGE, L., (2011)

"Où en est l'histoire urbaine du contemporain?", *Histoire urbaine*, n°32, déc.

FREY, J.-P., (1986)

La ville industrielle et ses urbanités. La distinction ouvriers / employés. Le Creusot 1870-1930, Liège, Bruxelles, Pierre Mardaga.
(1987), *Société et urbanistique patronale 2. La généalogie des types de logements patronaux. 1836-1939*, MRT.

GAUDIN, J.-P., (1979)

L'aménagement de la société. Politiques, savoirs, représentations sociales. La production de l'espace aux XIX^e et XX^e siècles, Paris, Anthropos.

GEORGE, P., GUGLIEMO, R., KAYSER, B., LACOSTE, Y., (1964)

La géographie active, Paris, PUF.

HARTOG, F., LENCLUD, G., (1993)

"Régimes d'historicité", in Dutu A., et Dodille N. (dir.), *L'état des lieux en sciences sociales*, Paris, L'Harmattan, p. 18-38.

HARTOG, F., (2003)

Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps, Paris, Le Seuil.

HISTOIRE URBAINE, (2000-2012)
Revue de la Société française d'histoire urbaine.

INSTITUT D'HISTOIRE DU TEMPS PRÉSENT, (1993)

Ecrire l'histoire du temps présent. En hommage à François Bédarida, Paris, CNRS.

LEPETIT, B., (1980)

"Histoire urbaine et espace", *L'espace géographique*, n°1, p. 43-54.

(1995), "Le présent de l'histoire", in Lepetit, B. (dir.), *Les formes de l'expérience. Une autre*

histoire sociale, Paris, Albin Michel.

(1996), "La ville: cadre, objet, sujet. Vingt ans de recherches françaises en histoire", in *Enquête*, n°4, "La ville des sciences sociales", 2^e semestre.

MERLIN, P., (dir.), (1988)

Morphologie urbaine et parcellaire, Saint-Denis, Presses universitaires de Vincennes.

MONTIGNY, G., (1992)

De la ville à l'urbanisation. Essai sur la genèse des études urbaines françaises en géographie, sociologie et statistique sociale, Paris, L'Harmattan.

MOZÈRE, L., (2004)

"Foucault et le CERFI: instantanés et actualité", *Le Portique*, n°13-14, p. 323-338.

MURARD, L., ZYLBERMAN, P. (1976)

Le petit travailleur infatigable. Villes-usines, habitat et intimités au XIX^e siècle, Paris, Recherches.

PERROT, J.-CL., (1975)

Genèse d'une ville moderne, Caen au XVIII^e siècle (2 vol.), Paris La Haye, Mouton.

QUERRIEN, A., (1975)

Généalogie des équipements collectifs. Les équipements de normalisation. L'école primaire, Fontenay-sous-Bois, CERFI.

RATOUIS, D., (2005)

Temps et catégories de l'espace. Partie 2: Agglomération, une catégorie urbaine en projet, Université du Littoral Côte d'Opale.

(2009), "La hiérarchie des savoirs professionnels dans la Reconstruction des villes françaises. 1940-1960", Bonifazio, P., et Cogato Lanza, E., (dir.), *Les experts de la reconstruction. Gli esperti della ricostruzione*, Genève, Métispresses, p. 131-142.

RAUTENBERG, M., (2003)

La rupture patrimoniale, Bernin, À la croisée.

RICCEUR, P., (2002)

La mémoire, l'histoire, l'oubli, Paris, Seuil.

TOPALOV, CH., COUDROY DE LILLE, L., DEPAULE, J.-CH., MARIN, B., (2010)

L'aventure des mots de la ville à travers le temps, les langues, les sociétés, Paris, Bouquins, Robert Laffont.

VALLAT, C. (dir.), LEBLANC, A., PHILIFFERT, P. (coord.), (2008)

Pérennité urbaine, ou la ville par-delà ses métamorphoses (3 vol.), L'Harmattan, itinéraires géographiques

VESCHAMBRE, V., (2008)

Traces et mémoires urbaines, enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la démolition, Presses universitaires de Rennes.

WALTER, F. (2004)

Les figures paysagères de la nation Territoire et paysage en Europe (XIV^e-XX^e siècle), Paris, Ehes.

